

Notre-Dame-du-Bon-Conseil, lundi 7 juillet 2014 à 19h30.

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité Paroisse de Notre-Dame-du-Bon-Conseil en la salle du conseil de l'Hôtel de Ville conformément à nos règlements numéros 323-2003, 338-2005 et au Code municipal.

Sont présents les conseillers suivants : Daniel Dufort, Stéphane Dionne, Éric Allard, Maureen Landry, Isabelle Allard.

Absente : Marie-Lyne Landry

Formant quorum sous la présidence du maire Michel Bourgeois.

Valérie Aubin, directrice générale et secrétaire-trésorière est également présente.

***À noter que le genre masculin est utilisé dans le but d'alléger la lecture du texte, et ce, sans discrimination pour le genre féminin.*

1. OUVERTURE, PRIÈRE, PRÉSENCE ET BIENVENUE;

Le maire constate le quorum et déclare la session ouverte en souhaitant la bienvenue aux citoyens présents et madame Valérie Aubin récite une prière.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR:

2014.445

Il est proposé par Maureen Landry, appuyé par Stéphane Dionne et résolu d'adopter l'ordre du jour.

1. Ouverture, prière, présences et bienvenue ;
2. Adoption de l'ordre du jour ;
3. Adoption du procès-verbal de juin 2014 ;
4. Adoption des comptes à payer et transferts ;
5. Période de questions ;
6. Dépôt de la correspondance ;
7. Demande des citoyens et autres ;
 - 7.1 Demande Mario Lebeau ;
 - 7.2 Championnat Provincial de motocross AMXQ et course à obstacles 23-24 août 2014 - Jean-Marc Benoit ;
 - 7.3 Club de soccer ;
 - 7.4 QUAD – demande de droit de passage pour les années 2014-2015 ;
 - 7.5 Demande aide financière – patinoire couverte ;
8. Administration ;
 - 8.1 Indicateurs de gestion ;
 - 8.2 Tournois de golf MRC Drummond ;
 - 8.3 Invitation 5 à 7 inaugurations bureau Ste-Brigitte-des-Saults ;
 - 8.4 Colloque ADM 18 septembre 2014 ;
9. Incendie et sécurité publique ;
 - 9.1 Facture au 31 mai 2014 ;
 - 9.2 Pelouse borne sèche rang de la rivière ;
 - 9.3 Dépôt procès verbal ;
 - 9.4 Engagement nouveaux pompiers ;
 - 9.5 Nomination officier ;
 - 9.6 Période de probation nouveaux pompiers ;
 - 9.7 Personnel incendie (comité)
 - 9.8 Matériel ;
 - 9.9 Capitaine ;
10. Voirie et Urbanisme ;
 - 10.1 Entretien cours d'eau
 - 10.2 Ponceau rang de la rivière
 - 10.3 Pavage ;
 - 10.4 Terrain MTQ ;
 - 10.5 Déchiquetage branches 10^e rang Wendover ;
11. Loisirs ;
 - 11.1 Bibliothèque ;

- 12. Hygiène du milieu ;
 - 12.1 Régie intermunicipale de gestion des déchets du Bas St-Francois ;
 - 12.1.1 Formation composteur domestique ;
 - 12.2 Borne sèche ;

- 13. Dépôt et rapport des comités;
- 14. Période de questions;
- 15. Varia ;
- 16. Levée de l'assemblée.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE JUIN 2014:

2014.446

Il est proposé par Éric Allard, appuyé par Isabelle Allard et résolu d'adopter le procès-verbal.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

4. ADOPTION DES COMPTES À PAYER ET TRANSFERTS:

2014.447

Considérant les déboursés en date du 7 juillet 2014, déboursés effectués durant le mois :

Comptes à payer durant le mois au 7 juillet 2014 :

Chèque	fournisseur (description)	montant
	Salaires ()	10 290.39\$
6427	CN (entretien passage à niveau 10 ^e rang Wendover – Mitchell)	630.47
6428	Mun. Village NDBC (incendie au 30 avril 2014)	1289.920\$
6429	Groupe Maskatel (ligne telephone)	60.41\$
Total :		12 271.19\$

Comptes à payer au 2 juin 2014 :

Chèque	fournisseur (description)	montant
6430	Salaires	
6431	Biolab (analyse d'eau)	87.85\$
6432	Annulé	
6433	Carrière PCM (pierre concassé – rue St-Lambert)	142.47\$
6434	Cogeco Câble (internet juillet 2014)	117.22\$
6435	*Mégaburo (étiquette laser, caisses de papier)	202.64\$
6436	F.Q.M. (congrès FQM. 2014 – 3 élu(e)s)	2242.01\$
6437	**GGL (entretien scie à chaîne)	94.44\$
6438	**GGL (ajuster carburateur main)	17.25\$
6439	Hydro Québec (luminaires)	55.58
6440	**Les entreprises Myrroy (location balais mécanisé)	442.65\$
6441	*Machinerie Benoit et Frère (maillon station fourmis, 5 bacs)	532.70\$
6442	Therrien Couture, avocats (avocats)	518.54\$
6443	MRC Drummond (quote-part juillet 2014)	3 822.28\$
6444	MRC Drummond (frais vente pour taxes)	204.03\$
6445	*Petite caisse (café, lait, eau, poste)	86.66\$
6446	*Poste Canada (poste St-Jean Baptiste)	56.50\$
6447	Régie inter municipale GD (quote-part juillet 2014)	6 008.50\$
6448	**Thomas Caya (quincaillerie)	39.88\$
6449	Citoyen (remb. Prime non-résident, parc été 100%)	143.00\$
6450	Valérie Aubin (déplacement congrès et formation, repas)	190.79\$
6451	Ville de Warwick (entente loisir 2014)	593.14\$
6452	Xerox Canada (location vers. 10/20)	905.85\$
6453	Bell (cellulaire inspecteur)	19.44\$
6454	*Visa (poste canada)	345.82\$
6455	Citoyen (remb. Prime non-résident, 2 x parc été 100%)	280.00\$
6456	Hélène Ducharme (ménage hôtel de ville)	200.00\$
6457	**Les entreprises G. H. (papier toilette et papier à main)	70.84\$
6458	Citoyen (prime non-résident - service de garde 100% parc été)	89.50\$
6459	Monsieur Bébitte (traitement fourmis)	275.94\$
6460	**Marc St-Pierre (clôture halte vélo)	150.00\$

6461	Cimota (bouche fissures).....	27 000.00\$
6462	9253-4015 Qc inc. (fauchage)	9 358.97\$
6463	ADMQ (2 formations ; règlement emprunt taxation – rôle et resp.)	639.26\$
6464	Carrière PCM (pierre rang de la rivière)	159.50\$
6465	J.U. Houle (quincaillerie)	15.36\$
6466	Machinerie Benoit et frère (bidon essence, huile)	16.15\$
6467	Michel Bourgeois (déplacements)	258.75\$
6468	Poste Canada (journal juillet 2014)	56.50\$
6469	Supérieur Propane (propane garage).....	849.47\$
6470	Xerox (photocopies).....	243.08\$
6471	Industrielle Alliance (assurance collective).....	627.73\$
6472	Citoyen (boîte aux lettres)	48.28\$
6473	Ministre du Revenu du Québec (remises employeur)	2 815.87\$
6474	Receveur Général du Canada (remises employeur).....	1 264.20\$
Total :	61 288.64\$

En conséquence, il est proposé par Éric Allard, appuyé par Maureen Landry et résolu d'accepter les déboursés ci-dessus énumérés pour un montant de 73 559.83\$

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

* Dépenses autorisées par la directrice générale Valérie Aubin en référence au règlement de délégation de pouvoir.

** Dépenses autorisées par l'inspecteur Gilles Parenteau en référence au règlement de délégation de pouvoir.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS:

La parole est accordée aux gens présents.

Terrain 122:

Des bûcherons bénévoles feront un ménage sur le terrain à l'automne afin de le rendre plus propre et attrayant.

Le conseiller Daniel Dufort prends son siège à 19h45.

6. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE:

La liste de la correspondance est déposée.

7. DEMANDE DES CITOYENS ET AUTRES:

7.1 DEMANDE MARIO LEBEAU:

2014.448

Considérant l'offre du propriétaire riverain de la borne sèche incendie sise au 10^e rang de Simpson;

Considérant l'historique des échanges entre la municipalité et ce propriétaire;

En conséquence, il est proposé par Daniel Dufort, appuyé par Maureen Landry et résolu que les membres du conseil ne donnent pas suite à la demande du propriétaire.

Il est également résolu d'aviser ce dernier de remettre en bon état le terrain, appartenant à la municipalité, dans sa totalité et qu'à l'avenir, la municipalité ne tolérera aucun empiètement de quelque nature que ce soit.

D'autoriser un montant maximum de 2000\$ pour l'installation d'une clôture afin de limiter l'accès sur le terrain de notre borne sèche.

Que cette résolution abroge les résolutions # 2014.348 et # 2014.403

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

7.2 CHAMPIONNAT PROVINCIAL DE MOTOCROSS AMXQ ET COURSES À OBSTACLE 23-24 AOÛT 2014 – JEAN-MARC BENOIT:

2014.449

Considérant la demande de monsieur Jean-Marc Benoît afin de tenir le championnat provincial Motocross AMXQ, course d'auto à obstacle du 23 et 24 août 2014 au 1800, Route 122;

Considérant que la demande vise aussi l'autorisation de consommation de boissons alcoolisées à l'extérieur;

En conséquence, il est proposé par Éric Allard, appuyé par Isabelle Allard et résolu d'autoriser la tenue de l'évènement les 23 et 24 août 2014 et d'autoriser la consommation de boissons alcoolisées sur le site des activités.

Que les membres du conseil n'ont pas la compétence et n'émettent pas d'avis sur la sécurité des installations

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

7.3 CLUB DE SOCCER:

2014.450

Considérant la demande du club de soccer d'une contribution financière de 25\$ par enfant de la Paroisse s'étant inscrit au soccer;

Considérant que 36 inscriptions pour la saison 2014 provenaient de notre municipalité;

En conséquence, il est proposé par Éric Allard, appuyé par Stéphane Dionne et résolu d'accorder un montant de 900\$ (25\$ X 36 jeunes de la Paroisse) afin de soutenir le club de soccer juvénile de Bon-Conseil.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

7.4 QUAD – DEMANDE DE DROIT DE PASSAGE POUR LES ANNÉES 2014-2015;

2014.451

Considérant la demande présentée par «QUAD – CENTRE DU QUÉBEC» qui désire obtenir l'autorisation de circuler sur le territoire municipal aux endroits identifiés aux documents joints;

Considérant que les représentants de l'organisme indiquent que les véhicules tout-terrain circuleront aux mêmes endroits que par les années antérieures, soit;

Rang de la Rivière sur 3, 2 km
Rue St-Lambert sur 4 m de la limite du Village au numéro civique 2541
Route # 259 sur 650 m (viaduc)
Traverse de la route # 259 (à la hauteur de la terre de René Vallée)

Le tout avec la signalisation requise par la loi

Il est proposé par Isabelle Allard, appuyé par Maureen Landry et résolu d'autoriser QUAD Centre du Québec à circuler sur les routes demandées.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

7.4 DEMANDE AIDE FINANCIÈRE – PATINOIRE COUVERTE;

2014.452

Considérant la demande d'aide financière reçu en août 2013 de la municipalité Village Notre-Dame-du-Bon-Conseil concernant la patinoire couverte;

En conséquence, il est proposé par Maureen Landry, appuyé par Isabelle Allard et résolu d'autoriser un montant de 7 000\$ pour l'achat de 2 affiches 4 X 8.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

8. ADMINISTRATION;

8.1 INDICATEURS DE GESTION 2013;

La directrice dépose les indicateurs de gestion 2013.

8.2 TOURNOIS DE GOLF DE LA MRC DRUMMOND;

2014.453

Considérant la tenue du tournoi de golf de la MRC Drummond le 14 août 2014;

Considérant qu'une partie des profits ira au programme des petits dîners de la Tablee populaire;

Considérant que la politique de la municipalité est de défrayer la moitié des frais du tournoi et l'autre moitié aux frais du participant;

En conséquence, il est proposé par Daniel Dufort, appuyé par Éric Allard et résolu d'autoriser un montant de 400\$ pour former un quatuor au tournoi de golf 2014 de la MRC Drummond. Que 50% des frais sera facturé aux participants.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

8.3 INVITATION INAUGURATION BUREAU MUNICIPALITÉ SAINTE-BRIGITTE-DES-SAULTS;

Lecture de l'invitation aux membres du conseil.

2014.454

4 COLLOQUE DE ZONE – ADMQ 18 SEPTEMBRE 2014;

Considérant la tenue du colloque de zone de l'ADMQ le 18 septembre 2014 à Tingwick;

En conséquence, il est proposé par Isabelle Allard, appuyé par Stéphane Dionne et résolu d'autoriser la directrice générale à s'inscrire au colloque de zone au coût de 100\$ pour la journée. Que les frais de déplacement et représentation seront remboursés sur présentation des pièces justificatives.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

9. INCENDIE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE;

9.1 FACTURE MAI 2014;

2014.455

Considérant la facture incendie au 31 mai 2014;

En conséquence, il est proposé par Éric Allard, appuyé par Daniel Dufort et résolu d'accepter la facture telle que présentée au coût de 6 459.38\$

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

9.2 PELOUSE BORNE SÈCHE – RANG DE LA RIVIÈRE;

2014.456

Considérant que l'on doit tondre la pelouse sur notre terrain où se situe la borne sèche du rang de la Rivière,

Considérant que la Ferme Buholz fait aussi la tonte de la pelouse sur le terrain adjacent au nôtre et qu'elle est disposée à faire aussi la tonte sur notre terrain,

En conséquence, il est proposé par Isabelle Allard, appuyé par Maureen Landry et résolu à l'unanimité que les membres du conseil autorisent une dépense de 240\$ pour la tonte de notre terrain.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

9.3 DÉPÔT PROCÈS-VERBAL;

Dépôt du procès-verbal du comité intermunicipal incendie Notre-Dame-du-Bon-Conseil/Ste-Clotilde de Horton en date du 10 juin 2014.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

2014.457

9.4 ENGAGEMENT NOUVEAUX POMPIERS;

Considérant la recommandation du comité intermunicipal incendie Notre-Dame-du-Bon-Conseil/Ste-Clotilde de Horton en date du 10 juin 2014;

Il est proposé par Maureen Landry, appuyé par Éric Allard et résolu d'autoriser l'engagement de Messieurs Percy Vaillancourt et Cesar Eduardo Silverio Travarez à titre de pompiers volontaires conditionnellement à l'examen médical. Il est de plus résolu d'autoriser le maire et la directrice générale à signer pour et au nom de la municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil village l'entente.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

2014.458

9.5 NOMINATION OFFICIER;

Considérant la recommandation du comité intermunicipal incendie Notre-Dame-du-Bon-Conseil/Ste-Clotilde de Horton en date du 10 juin 2014;

Il est proposé par Daniel Dufort, appuyé par Isabelle Allard et résolu de nommer M. Manuel Bournival à titre d'officier éligible.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

2014.459

9.6 PÉRIODE DE PROBATION NOUVEAUX POMPIERS;

Considérant la recommandation du comité intermunicipal incendie Notre-Dame-du-Bon-Conseil/Ste-Clotilde de Horton en date du 10 juin 2014;

Il est proposé par Maureen Landry, appuyé par Stéphane Dionne et résolu que la période de probation des nouveaux pompiers soit stipulée comme suit et inscrite dans l'entente :

- une(1) année en poste avant d'aller suivre un cours
- le pompier a 5 ans à partir de la date d'embauche pour terminer la formation
- le remboursement des heures de formation sera fait après chaque section réussie

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

2014.460

9.7 PERSONNEL INCENDIE (COMITÉ);

Considérant la recommandation du comité intermunicipal incendie Notre-Dame-du-Bon-Conseil/Ste-Clotilde de Horton en date du 10 juin 2014;

Il est proposé par Éric Allard, appuyé par Isabelle Allard et résolu d'autoriser la présence du capitaine aux réunions du comité intermunicipal incendie Notre-Dame-du-Bon-Conseil/Ste-Clotilde de Horton.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

2014.461

9.8 MATÉRIEL;

Considérant la recommandation du comité intermunicipal incendie Notre-Dame-du-Bon-Conseil/Ste-Clotilde de Horton en date du 10 juin 2014;

Il est proposé par Daniel Dufort, appuyé par Stéphane Dionne et résolu d'autoriser l'achat d'un maximum de 6 étuis en cuir au coût de 55\$ chacune chez Communication Plus.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

2014.462

9.9 CAPITAINE;

Considérant la recommandation du comité intermunicipal incendie Notre-Dame-du-Bon-Conseil/Ste-Clotilde de Horton en date du 10 juin 2014;

Il est proposé par Maureen Landry, appuyé par Éric Allard et résolu de maintenir le salaire de directeur incendie par intérim à M. Louis-Philippe Allard jusqu'au 30 juin 2014 afin d'effectuer la transition avec le nouveau directeur incendie. Il est de plus résolu que M. Louis-Philippe Allard soit nommé capitaine et M. Patrick Denis au poste d'officier aux mêmes conditions qu'avant leur nomination par intérim.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

10 VOIRIE ET URBANISME;

10.1 ENTRETIEN COURS D'EAU ;

DEMANDE D'INTERVENTION DANS LE COURS D'EAU LOUIS MORIN

2014.463

Considérant que le cours d'eau Louis Morin est un cours d'eau sous la compétence de la MRC Drummond,

Considérant que le mode de répartition du coût du projet soit au pied linéaire de cours d'eau entretenu,

Il est sur proposition de Éric Allard, appuyé par Stéphane Dionne, unanimement résolu par le conseil de la municipalité de Notre-Dame-du-Bon-Conseil-Paroisse qu'une demande soit faite à la MRC Drummond afin qu'une intervention visant à effectuer des travaux d'entretien pour le cours d'eau Louis Morin; étant entendu que la Municipalité s'engage à acquitter sur réception, toutes les factures que pourrait de temps à autre, émettre la MRC Drummond en rapport avec la poursuite des procédures engagées ou complétées dans ce dossier.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

DEMANDE D'INTERVENTION DANS LE COURS D'EAU RIVIÈRE DU NÈGRE, BR, # 32

2014.464

Considérant que la branche # 32 du cours d'eau «Rivière du Nègre» est un cours d'eau sous la compétence de la MRC Drummond,

Considérant que le mode de répartition du coût du projet soit au pied linéaire de cours d'eau entretenu,

Il est sur proposition de Maureen Landry, appuyé par Daniel Dufort, unanimement résolu par le conseil de la municipalité de Notre-Dame-du-Bon-Conseil-Paroisse qu'une demande soit faite à la MRC Drummond afin qu'une intervention visant à effectuer des travaux d'entretien pour la branche # 32 du cours d'eau «Rivière du Nègre»; étant entendu que la Municipalité s'engage à acquitter sur réception, toutes les factures que pourrait de temps à autre, émettre la MRC Drummond en rapport avec la poursuite des procédures engagées ou complétées dans ce dossier.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

DEMANDE D'INTERVENTION DANS LE COURS D'EAU BRUNELLE

2014.465

Considérant que le cours d'eau Brunelle est un cours d'eau sous la compétence de la MRC Drummond,

Considérant que le mode de répartition du coût du projet soit au pied linéaire de cours d'eau entretenu,

Il est sur proposition de Éric Allard, appuyé par Maureen Landry, unanimement résolu par le conseil de la municipalité de Notre-Dame-du-Bon-Conseil-Paroisse qu'une demande soit faite à la MRC Drummond afin qu'une intervention visant à effectuer des travaux d'entretien pour le cours d'eau Brunelle; étant entendu que la Municipalité s'engage à acquitter sur réception, toutes les factures que pourrait de temps à autre, émettre la MRC Drummond en rapport avec la poursuite des procédures engagées ou complétées dans ce dossier.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

2014.466

10.2 PONCEAU RANG DE LA RIVIÈRE;

10.3 PAVAGE;

2014.467

PAVAGE 2014 – ROUTE BOUCHER ET RANG DE L'ÎLE

Considérant que des travaux de pavage doivent être exécutés dans le rang de l'Île et la route Boucher dans le cadre de la remise de la taxe d'accise pour l'amélioration des infrastructures municipales,

En conséquence, il est proposé par Éric Allard, appuyé par Maureen Landry d'autoriser l'inspecteur municipal à préparer les documents techniques requis pour l'appel d'offres et de demander des soumissions sur invitation pour ces travaux.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

2014.468

10.4 TERRAIN MTQ;

Considérant la vision futur de la municipalité concernant la disponibilité et l'utilisation des terrains sur son territoire;

Il est proposé par Éric Allard, appuyé par Stéphane Dionne et résolu de manifester notre intérêt au Ministère des Transports d'acquérir le terrain dans la bretelle de l'autoroute 20 à la hauteur de la sortie 191.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

2014.469

10.5 DÉCHIQUETAGE BRANCHES 10^e RANG WENDOVER;

Considérant que pour installer le luminaire à l'intersection du 10^e rang Wendover et Chemin Quatre Saisons des arbres ont du être buchés et que plusieurs branches sont à déchiqueter;

Il est proposé par Daniel Dufort, appuyé par Isabelle Allard et résolu d'autoriser un montant d'environ 350\$ afin de faire déchiqueter ces branches.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

11 LOISIRS;

11.1 BIBLIOTHÈQUE;

Aucune rencontre de prévue, à suivre...

12. HYGIÈNE DU MILIEU;

12.1 RÉGIE INTERMUNICIPALE DE GESTION DES DÉCHETS DU BAS ST-FRANÇOIS;

Rapport de comité

12.1.1 FORMATION COMPOSTEUR DOMESTIQUES;

12.2 BORNE SÈCHE;

Ce point est reporté au prochain conseil.

13. DÉPÔT ET RAPPORT DES COMITÉS;

Chaque membre du conseil fait un compte rendu de ses comités.

14. PÉRIODE DE QUESTIONS;

La période est accordée aux gens dans la salle;

15. VARIA;

16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE;

Il est proposé par Maureen Landry et résolu de lever l'assemblée à 21h14.

2014.470

Michel Bourgeois,
Maire

Valérie Aubin, gma
Directrice générale/
Secrétaire-trésorière

Je soussignée certifie que les déboursés dans la présente session ont des crédits suffisants.

Valérie Aubin, gma
Directrice générale / secrétaire-trésorière